

**SANTÉ
PRÉVOYANCE
ÉPARGNE
SERVICES FINANCIERS
RETRAITE**

**APICIL UPESE
Association**

**COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2019**

**38, RUE FRANÇOIS PEISSEL
69300 CALUIRE ET CUIRE**



SOMMAIRE

1.	BILAN.....	3
A	ACTIF	4
B	PASSIF	5
2.	COMPTE DE RESULTAT.....	7
C	RESULTAT D'EXPLOITATION	8
D	RESULTAT FINANCIER	9
E	RESULTAT EXCEPTIONNEL	10
3.	ANNEXES	11
1	FAITS CARACTERISTIQUES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	12
2	AUTRES INFORMATIONS	13
	INORMATIONS SUR LES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	17
	INORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN	18



1- BILAN

APICIL UPESE ASSOCIATION

A- **BILAN au 31 décembre 2019**

Réf.	Actif	2019	2018
A1	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	-	-
A2	<u>CREANCES IMMOBILISEES</u>	108 030,38	97 803,23
A2a	immobilisations	2 835 730,85	2 793 103,63
A2b	amortissements	-2 727 700,47	-2 695 300,40
A3	<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	3 873 387,89	3 187 723,62
A3a	Valeurs mobilières de placement	3 874 237,89	3 189 898,62
A3b	Provision pour dépréciation	-850,00	-2 175,00
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 981 418,27	3 285 526,85
A4	<u>CREANCES ADHERENTS</u>	113 213,18	126 067,32
A4a	Adhérents cotisations	0,00	4 355,10
A4b	Adhérents prestations	216 785,39	198 773,28
A4c	Dépréciation créances adhérents	-103 572,21	-77 061,06
A5	<u>CREANCES DIVERSES</u>	4 059 085,55	5 293 281,94
A5a	ETAT Impôts & Taxes	22 700,00	0,00
A5b	Comptes courant opérations pour compte de tiers	3 795 988,58	4 622 924,78
A5c	Autres débiteurs	221 028,80	652 341,54
A5d	Produits à recevoir	19 368,17	18 015,62
A6	<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT C.T</u>	2 041 509,19	827 368,05
A6a	Valeurs mobilières de placement	2 041 509,19	827 368,05
A6b	Provision pour dépréciation	0,00	0,00
A7	<u>DISPONIBILITES</u>	43 727,64	43 630,44
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 257 535,56	6 290 347,75
A8	Charges payées d'Avance		
	TOTAL GENERAL	10 238 953,83	9 575 874,60

APICIL UPESE ASSOCIATION
B- BILAN au 31 décembre 2019

Réf.	Passif	2019	2018
B1	<u>RESERVES DE L'ASSOCIATION</u>	8 203 002,04	7 418 912,63
B2	<u>RESERVES</u>	8 195 599,04	7 411 509,63
B2a	Réserve propre	8 114 441,40	7 330 351,99
B2b	Réserve fonds social	81 157,64	81 157,64
B3	<u>RESERVE DES PLUS VALUES A LONG TERME</u>	7 403,00	7 403,00
B4	<u>RESULTAT</u>	744 598,38	784 089,41
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 947 600,42	8 203 002,04
B5	<u>PROVISIONS POUR CHARGES</u>	208 742,65	193 683,12
B5a	Provision pour impôts	0,00	0,00
B5b	Autres Provisions pour risques et charges	208 742,65	193 683,12
B6	<u>DETTES FISCALES & SOCIALES</u>	20 626,46	117 441,76
B6a	Charges sociales URSSAF	11 689,05	14 508,71
B6b	Etats Impôts & Taxes	8 937,41	102 933,05
B7	<u>DETTES DIVERSES</u> (détail annexe 2)	990 445,70	1 042 222,95
B7a	Comptes courant opérations pour compte de tiers	642 881,44	711 753,68
B7b	Adhérents	69 917,09	281 812,67
B7c	Autres créditeurs	277 647,17	48 604,52
B7d	Charges à payer	0,00	52,08
B8	<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	-	-
B8a	Droit d'association et droit d'entrée AUA	0,00	0,00
B9	<u>BANQUES CREDITRICES</u>	71 538,60	19 524,73
B9a	Banques	71 538,60	19 524,73
B9B	Frais bancaires et intérêts courus	0,00	0,00
	TOTAL DES AUTRES DETTES	1 291 353,41	1 372 872,56
	TOTAL GENERAL	10 238 953,83	9 575 874,60





2- COMPTE DE RESULTAT

APICIL UPESE ASSOCIATION
COMPTE DE RESULTAT

Réf	Résultat	2019	2018
C1	<u>PRODUITS DE GESTION</u>	1 474 575,75	1 556 400,50
C1a	Dotation de gestion des compagnies	313 941,68	489 265,97
C1b	Droits d'entrée et d'association	1 160 634,07	1 067 134,53
C2	<u>AUTRES PRODUITS</u>	1 268,20	115 916,26
C2a	Produits gestion courante	1 268,20	0,00
C2b	Reprises aux provisions	0,00	115 916,26
	TOTAL DES PRODUITS DE GESTION	1 475 843,95	1 672 316,76
C3	<u>CHARGES DE GESTION APICIL TRANSVERSE</u>	524 187,60	443 748,08
C3a	Participations aux charges de fonctionnement	509 128,07	437 572,29
C3b	Dotation de provisions de gestion	15 059,53	6 175,79
C4	<u>CHARGES DE GESTION DIRECTES</u>	12 868,81	136 850,74
C4a	Commissions gestion	0,00	0,00
C4b	Honoraires	2 072,00	10 692,00
C4c	Frais bancaires	2 358,09	4 935,47
C4d	Pertes sur prestations & cotisations	-18 401,93	116 288,28
C4e	Autres impôts et taxes	-12 523,00	1 598,00
C4f	Charges gestion courante	3 388,50	64,69
C4g	Prestations fonds social	9 464,00	3 272,30
C4h	Dotation aux provisions	26 511,15	0,00
	TOTAL DES CHARGES DE GESTION	537 056,41	580 598,82
C	RESULTAT D'EXPLOITATION	938 787,54	1 091 717,94

APICIL UPESE ASSOCIATION
COMPTE DE RESULTAT (suite)

	.../...	2019	2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	938 787,54	1 091 717,94
D1	<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	102 623,48	102 233,36
D1a	Revenus des autres immobilisation et créances	785,61	0,00
D1b	Revenus des valeurs mobilières de placement	59 720,07	64 033,46
D1c	Revenus sur cession des V.M.P.	40 792,80	24 890,65
D1d	Reprise dépréciation des V.M.P	1 325,00	13 309,25
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	102 623,48	102 233,36
D2	<u>CHARGES FINANCIERES</u>	7 315,92	32 321,62
D2a	Intérêts débiteurs	0,00	0,00
D2b	Charges / cession titres placements	7 315,92	32 343,91
D2c	Autres charges financières	0,00	-22,29
D2d	Dotation dépréciation des placements	0,00	0,00
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	7 315,92	32 321,62
D	RESULTAT FINANCIER	95 307,56	69 911,74
E1	<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	15 406,28	0,00
E1a	Produits sur cotisations et prestations	14 891,71	0,00
E1b	Produits exceptionnels	514,57	0,00
E2b	Reprises aux provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 406,28	0,00
E2	<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	0,00	32 915,27
E2a	Autres charges	0,00	0,00
E2b	Pertes / Profits sur cotisations et prestations	0,00	32 915,27
E2c	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00	0,00
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	32 915,27
E	RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 406,28	-32 915,27
	RESULTAT AVANT IMPOTS	1 049 501,38	1 128 714,41
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	304 903,00	344 625,00
	RESULTAT DE L'EXERCICE	744 598,38	784 089,41





3- ANNEXES

Informations complémentaires



1. Faits caractéristiques, règles et méthodes comptables

1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POST CLOTURE

1.1.1 Pandémie COVID-19

Comme tous les acteurs économiques, l'ensemble des entités du Groupe Apicil est confronté à une situation de crise inédite depuis le mois de mars due à la pandémie COVID-19 sur le territoire et les mesures de confinement visant à l'enrayer. Le Groupe APICIL et l'ensemble de ses membres ont déployé avec succès leur plan de continuité d'exploitation.

Les priorités du Groupe sont la protection de ses collaborateurs, la continuité des services rendus aux clients sur l'ensemble des métiers et la préservation des équilibres techniques et financiers.

Pour cela le Groupe a généralisé le télétravail avec plus de 90% des collaborateurs équipés au 26/03, complété du maintien sur site pour quelques activités l'imposant. L'ensemble des activités prioritaires sont pleinement opérationnelles et aucune dégradation significative de notre niveau de service n'est constatée.

Par ailleurs, le groupe a augmenté sa trésorerie disponible afin d'être en capacité de faire face à ses engagements.

Cet évènement est sans impact sur les comptes de l'exercice 2019 et il est trop tôt à ce stade pour évaluer les conséquences sur le résultat 2020 et le niveau de solvabilité.

1.1.2 Diminution de droits d'association

Compte tenu des réserves significatives de l'association, et dans une perspective de développement commercial, les droits d'association ont été réduits à 0,50€ par mois et par assuré (au lieu de 1,20 €/0,80€ jusqu'en fin 2018) dès septembre 2019 pour le lancement des nouvelles offres 100% santé. A partir de 2020, la mesure portera sur tout le portefeuille.

1.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés en application :

- * du règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- * des prescriptions du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable Général
- * du recueil des normes comptables françaises.

Ces prescriptions sont apparues suffisantes pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat de l'association.



Les comptes à partir desquels sont établis le bilan et le compte de résultat sont tenus selon les conventions de continuité de l'exploitation, de séparation des exercices et de permanence des méthodes dans le respect du principe de prudence.

Les postes d'actif et de passif du bilan, les postes de charges et de produits du compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Il est tenu compte des risques et des pertes intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur même s'ils ont été connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2. Autres informations

2.1. AU BILAN

2.1.1. ACTIF

▪ ACTIF IMMOBILISE

Les créances immobilisées :

Le financement des immobilisations acquises par l'Association APICIL TRANSVERSE figure sous la rubrique "créances immobilisées". La quote-part de remboursement annuel des emprunts par APICIL TRANSVERSE est imputée au crédit de ce poste.

La répartition du financement entre les membres s'opère avec une clé de répartition dont les valeurs (% par membres) restent inchangées sur toute la durée du financement.

La dotation aux amortissements économiques est répartie entre les membres avec une clé d'utilisation dont les valeurs (% par membres) sont fixées chaque année en fonction de la consommation des unités d'œuvre par chacun des membres.

Les principes comptables appliqués aux immobilisations détenues par APICIL TRANSVERSE pour le compte d'APICIL UPESE ASSOCIATION sont les suivants :

- La valeur brute des éléments d'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
- Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre.
- L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire sur la durée normale d'utilisation. Les amortissements économiques sont calculés avec les durées suivantes :



Logiciels informatiques (développés ou non en interne)	3 à 5 ans
Installation générale, agencement & aménagement	4 à 10 ans
Installation générale, agencement informatique	5 ans
Matériel de bureau et autres	5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Valeurs mobilières de placement :

Les prix de revient sont établis selon la règle « premier entré/premier sorti ».
Le portefeuille est composé de (en €) :

- OBLIGATIONS et BMTN	3 843 725,40
- INTERETS COURUS SUR OBLIGATIONS	30 512,49
soit un total de	3 874 237,89

Au 31 décembre 2019, les lignes de titres dont la différence entre la valeur d'achat et la valeur liquidative représente une moins value latente ont été dépréciées, pour un montant total de 850,00 €.

■ ACTIF CIRCULANT

L'Association assure la gestion de contrats complémentaires Santé et Prévoyance pour le compte de GENERALI, CNP, ALLIANZ. Les opérations de gestion pour le compte des entreprises d'assurances comportent : la mise en place et le suivi de l'adhésion, l'appel et l'encaissement des cotisations, l'instruction, la liquidation et le paiement des prestations.

L'Association est également souscriptrice de contrats pour le compte des entités assureurs du Groupe APICIL, notamment pour offrir aux TNS (travailleurs non-salariés) la déductibilité fiscale de leurs cotisations.

Créances Adhérents :

Le poste « créances adhérents » concerne principalement des prestations versées à tort à des adhérents et qui sont à recouvrer par APICIL UPESE ASSOCIATION.
Les créances n'ayant pas été mouvementées depuis la clôture précédente ont été dépréciées à 100%.

Créances Diverses (détail en annexe) :

Ce poste représente principalement les créances sur les organismes assureurs : solde des mouvements entre les cotisations, les prestations et le prélèvement de gestion (créances déduites pour l'essentiel sur les cotisations à reverser au titre du mois de janvier 2019).

Disponibilités & placements à court terme :

Ils s'élèvent à 2 085 236.83 € en Sicav monétaires et disponibilités.



2.1.2. PASSIF

▪ LES CAPITAUX PROPRES

Les réserves de l'Association s'élèvent à 8 203 002.04 € avant affectation du résultat 2019 qui s'élève à 744 598.38 €.

▪ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au total, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 208 742.65 € dont :

- 163 696.5€ pour des litiges en cours avec des assurés.
- 45 046.14 € représentant la quote-part de l'association dans l'ensemble des provisions enregistrées par APICIL TRANSVERSE, et dont le remboursement lui sera réclamé lorsque la dépense sera réalisée.

▪ DETTES FISCALES ET SOCIALES

Ce poste représente pour 11 689.05 € le montant des cotisations URSSAF retenues sur les prestations prévoyance, pour 8 937,41 € les prélèvements à la source sur les rentes.

▪ DETTES DIVERSES

Les principales opérations regroupées sous cette rubrique sont :

- les opérations d'apurements (cotisations - prestations) à reverser aux compagnies : 642 881.44 €.
- les cotisations émises auprès des adhérents à reverser : 124 356.98 €.
- Autres créiteurs : 277 647.17 €, solde des comptes courants avec APICIL TRANSVERSE et encaissements non affectés

2.2. AU COMPTE DE RESULTAT

2.2.1. RESULTAT D'EXPLOITATION

▪ LES PRODUITS DE GESTION

Les rémunérations de gestion versées par les compagnies externes au Groupe APICIL et les droits d'association représentent l'ensemble des produits de gestion de l'association qui s'élèvent à 1 474 575.75 € en 2019 contre 1 556 400 € en 2018.

L'association est souscriptrice de contrats santé, prévoyance et épargne, et à ce titre perçoit des droits d'entrée et d'association pour un montant total de 1 160 634.07 € en 2019 contre 1 067 134 € en 2018.



▪ LES CHARGES DE GESTION

Le total des charges d'exploitation en 2019 s'élève à 504 697.63 € contre 580 598 € en 2018.

La facture APICIL TRANSVERSE s'élève à la somme de 503 933 € contre 473 292 € en 2018.

Les charges APICIL TRANSVERSE font l'objet d'une facture de sous-traitance. Dans le cadre de l'arrêté 2019, afin d'accélérer les délais de production des comptes annuels, cette facture a été estimée.

Les charges facturées par APICIL TRANSVERSE correspondent pour l'essentiel aux coûts liés à la gestion des flux pour les Compagnies d'assurances externes au Groupe APICIL (affiliations, encaissements, paiement des prestations et commissionnement des apporteurs).

Pour les contrats du Groupe APICIL pour lesquels l'association est souscriptrice, seuls des frais liés aux opérations d'affiliation sont facturés.

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 938 787.54 € en 2019 contre 1 091 717 € en 2018.

2.2.2. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier 2019 s'élève à 95 307 € contre 69 911 € en 2018. Une reprise nette aux provisions pour dépréciation des titres de placement de 1 325 € a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

2.2.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est un gain net de 15 406.28 €.

2.3. IMPOT SOCIETES

APICIL UPESE ASSOCIATION a enregistré un impôt société de 304 903 € en 2019.

2.4. Engagements donnés

Au cours de l'année 1997, l'Association UPESE INDIVIDUELS a reçu un apport en réserve de l'association UPESE. Cette association de moyens (avant fusion avec AMPERE pour devenir l'actuelle Association APICIL Transverse), pour se mettre en conformité avec les dispositions conclues entre l'ARRCO & l'AGIRC à la suite de l'accord du 25 avril 1996, devait transférer ses réserves à ses membres.

L'Association UPESE a transféré en 1997 à UPESE INDIVIDUELS un montant de 72 671,03 €. Cet apport est assorti d'un droit de retour en cas de dissolution de l'association UPESE INDIVIDUELS (aujourd'hui APICIL UPESE ASSOCIATION) et doit être mentionné en permanence dans l'annexe aux comptes annuels.

Informations sur les opérations pour comptes de tiers

Prestations payées par APICIL UPESE Associations pour le compte des compagnies

DETAIL DES PRESTATIONS	%	2019	2018
<u>ALLIANZ</u>	-45,35%	95 932,29	175 554,89
. Sinistres	-45,12%	95 461,91	173 945,62
. Exonération de cotisations	-70,77%	470,38	1 609,27
. Frais d'acceptation médicale	-100,00%		60,00
<u>GENERALI</u>	-12,38%	3 088 499,54	3 525 078,31
. Sinistres	-11,74%	2 910 610,60	3 297 719,43
. Exonération de cotisations	-22,65%	163 095,67	210 858,51
. Frais d'acceptation médicale	-10,35%	14 793,27	16 500,37
<u>AXA</u>	-100,00%	0,00	-6,90
. Maladie Chirurgie	-100,00%	0,00	-6,90
. Sinistres		0,00	0,00
. Exonération de cotisations		0,00	0,00
TOTAL DES PRESTATIONS	-13,95%	3 184 431,83	3 700 626,30

Cotisations encaissées par APICIL UPESE Associations pour le compte des compagnies

DETAIL DES COTISATIONS	%	2019	2018
<u>ALLIANZ</u>	-16,73%	213 197,35	256 045,93
<u>GENERALI</u>	-7,80%	4 069 062,73	4 413 181,96
<u>AXA Delta</u>		0,00	0,00
<u>CNP</u>	-0,03%	962 374,74	962 696,26
TOTAL DES COTISATIONS	-6,88%	5 244 634,82	5 631 924,15

Dotations de gestion perçues par APICIL UPESE Association de la part des compagnies

(Ligne C1a du compte de résultat d'exploitation)

DETAIL DES DOTATIONS	%	2019	2018
<u>ALLIANZ</u>	-1,80%	21 671,08	22 068,89
<u>GENERALI</u>	-42,70%	188 864,67	329 629,68
<u>CNP</u>	-24,83%	103 405,93	137 567,40
TOTAL DES DOTATIONS DE GESTION	-35,83%	313 941,68	489 265,97

INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

<u>CREANCES DIVERSES</u> (Ligne A5 de l'Actif)		4 059 085,55
Comptes courants des opérations pour compte de tiers		3 795 988,58
Générali	3 604 479,97	
Allianz	191 508,61	
Autres débiteurs		243 728,80
Apicil Transverse	2 079,28	
Apicil Prévoyance	-	
Apicil Mutuelle	218 403,12	
MBTP NORD	436,00	
MBTP SUD	110,40	
Etats	22 700,00	
Produits divers à recevoir		19 368,17

<u>DETTES FISCALES ET SOCIALES</u> (Ligne B6 du Passif)		20 626,46
URSSAF	11 689,05	
Etats	8 937,41	
<u>DETTES DIVERSES</u> (Ligne B7 du Passif)		990 445,70
Comptes courants des opérations pour compte de tiers (Ligne B7a)		642 881,44
Fonds de Roulement	450 000,00	
AXA	5 872,31	
CNP	187 009,13	
Adhérents (Ligne B7b)		69 917,09
Adhérents cotisations	49 605,59	
Adhérents prestations	20 311,50	
Autres créditeurs (Ligne B7c)		277 647,17
Apicil Transverse	213 874,50	
Apicil Mutuelle	8 041,31	
Apicil Prévoyance	43 747,77	
Encaissements non affectés à des primes	11 983,59	
Autres charges à payer (Ligne B7d)		0,00

